

## 26. La situation concernant l'Iraq

En 2016 et 2017, le Conseil de sécurité a tenu 12 séances et adopté quatre résolutions sur la situation concernant l'Iraq. Par ses résolutions [2299 \(2016\)](#) et [2367 \(2017\)](#), il a renouvelé le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), à chaque fois pour une année, la deuxième prorogation courant jusqu'au 31 juillet 2018<sup>286</sup>. Conformément à la pratique établie, la plupart des séances tenues au titre de cette question ont pris la forme d'exposés et, à l'exception des séances du 30 décembre 2016 et du 8 décembre 2017<sup>287</sup>, les séances tenues pendant la période considérée ont porté sur la MANUI et sur les questions des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus ainsi que des biens koweïtiens disparus. On trouvera dans le tableau ci-dessous de plus amples informations sur les séances, notamment sur les participants, les intervenants et les décisions.

Pendant la période considérée, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq et Chef de la MANUI a régulièrement informé le Conseil de la situation en Iraq, des activités de la MANUI, du dialogue politique et de la réconciliation nationale, ainsi que des faits nouveaux concernant les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens disparus, y compris les archives nationales. Dans les résolutions adoptées en 2016 et 2017, le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face à l'état de la sécurité en Iraq, qui résultait du maintien de la présence de groupes terroristes et de la menace que ces derniers représentaient, et tout particulièrement l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), également connu sous le nom de Daech, et des factions armées qui lui étaient associées, et a appelé toutes les entités politiques à intensifier leurs efforts pour surmonter les divisions et à travailler ensemble à un processus

politique ouvert et rapide visant à dégager un consensus sur une vision commune pour la réconciliation<sup>288</sup>. Les conditions de sécurité en Iraq et la menace que représente l'EIIL, les combattants terroristes étrangers, la traite des personnes, la sûreté de l'aviation et d'autres sujets ont également été examinés au titre des questions intitulées « Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme » et « Maintien de la paix et de la sécurité internationales »<sup>289</sup>.

Durant la période considérée, le Conseil a mis fin à toutes les activités résiduelles liées au programme Pétrole contre nourriture. Le 30 décembre 2016, il a autorisé le Secrétaire général à conserver jusqu'au 30 juin 2017 les fonds qui se trouvaient sur les comptes séquestres autorisés dans la résolution [1958 \(2010\)](#)<sup>290</sup>. Il a également prié le Secrétaire général de faire rapport sur l'application de la résolution et d'établir un rapport final trois mois après que les soldes des comptes séquestres auraient été transférés au Gouvernement iraquien<sup>291</sup>. Dans son rapport final, daté du 29 septembre 2017<sup>292</sup>, le Secrétaire général a confirmé les accords et arrangements nécessaires conclus avec le Gouvernement iraquien. Le 8 décembre 2017, le Conseil de sécurité a accusé réception du rapport et a conclu que toutes les mesures qu'il avait imposées dans ses résolutions [1958 \(2010\)](#) et [2335 \(2016\)](#) en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies avaient été pleinement appliquées par les parties<sup>293</sup>.

<sup>286</sup> Pour plus d'informations sur le mandat de la MANUI, voir la section II (Missions politiques spéciales) de la dixième partie.

<sup>287</sup> Voir [S/PV.7854](#) et [S/PV.8126](#).

<sup>288</sup> Résolution [2299 \(2016\)](#), quatrième et sixième alinéas, et résolution [2367 \(2017\)](#), quatrième et sixième alinéas.

<sup>289</sup> Voir les sections 34 et 40 de la première partie.

<sup>290</sup> Résolution [2335 \(2016\)](#), par. 2. Voir aussi résolution [1958 \(2010\)](#), par. 4 et 5.

<sup>291</sup> Résolution [2335 \(2016\)](#), par. 4.

<sup>292</sup> [S/2017/820](#).

<sup>293</sup> Résolution [2390 \(2017\)](#), par. 3.

### Séances : la situation concernant l'Iraq

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
<a href="#">S/PV.7623</a> 16 février 2016	Deuxième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 7 de la résolution		Iraq	Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq et Chef de la Mission d'assistance des	Tous les invités	

## Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité, 2016-2017

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
	<p><a href="#">2233 (2015)</a> (S/2016/77)</p> <p>Neuvième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution <a href="#">2107 (2013)</a> du Conseil de sécurité (S/2016/87)</p>			Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)		
S/PV.7689 6 mai 2016	<p>Dixième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution <a href="#">2107 (2013)</a> du Conseil de sécurité (S/2016/372)</p> <p>Troisième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 7 de la résolution <a href="#">2233 (2015)</a> (S/2016/396)</p>		Iraq	Représentant spécial du Secrétaire général <sup>a</sup>	Trois membres du Conseil (Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie), tous les invités	
S/PV.7738 15 juillet 2016	<p>Onzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution <a href="#">2107 (2013)</a> du Conseil de sécurité (S/2016/590)</p> <p>Quatrième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 7 de la résolution <a href="#">2233 (2015)</a> (S/2016/592)</p>		Iraq	Représentant spécial du Secrétaire général	Tous les invités	
S/PV.7745 25 juillet 2016	<p>Onzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution <a href="#">2107 (2013)</a> du Conseil de sécurité (S/2016/590)</p> <p>Quatrième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 7 de la résolution <a href="#">2233 (2015)</a> (S/2016/592)</p>	Projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique (S/2016/636)	Iraq		Un membre du Conseil (Égypte)	Résolution <a href="#">2299 (2016)</a> 15-0-0

**Première partie. Examen des questions relevant  
de la responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine  
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
<a href="#">S/PV.7804</a> 9 novembre 2016	Douzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution <a href="#">2107 (2013)</a> du Conseil de sécurité ( <a href="#">S/2016/885</a> ) Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution <a href="#">2299 (2016)</a> ( <a href="#">S/2016/897</a> )		Iraq	Représentant spécial du Secrétaire général	Un membre du Conseil (Uruguay), tous les invités	
<a href="#">S/PV.7854</a> 30 décembre 2016	Lettre datée du 29 décembre 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général ( <a href="#">S/2016/1126</a> )	Projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique ( <a href="#">S/2016/1118</a> )			Un membre du Conseil (États-Unis d'Amérique)	Résolution <a href="#">2335 (2016)</a> 15-0-0
<a href="#">S/PV.7875</a> 2 février 2017	Treizième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution <a href="#">2107 (2013)</a> du Conseil de sécurité ( <a href="#">S/2017/73</a> ) Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution <a href="#">2299 (2016)</a> ( <a href="#">S/2017/75</a> )		Iraq	Représentant spécial du Secrétaire général	Deux membres du Conseil (Bolivie (État plurinational de), Uruguay), tous les invités	
<a href="#">S/PV.7945</a> 22 mai 2017	Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution <a href="#">2299 (2016)</a> ( <a href="#">S/2017/357</a> ) Quatorzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution <a href="#">2107 (2013)</a> du Conseil de sécurité ( <a href="#">S/2017/371</a> )		Iraq	Représentant spécial du Secrétaire général	Tous les membres du Conseil, tous les invités	
<a href="#">S/PV.8003</a> 14 juillet 2017	Rapport du Secrétaire général soumis en application de la résolution <a href="#">2299 (2016)</a> ( <a href="#">S/2017/592</a> ) Quinzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution <a href="#">2107 (2013)</a> du Conseil de sécurité ( <a href="#">S/2017/596</a> )	Projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique ( <a href="#">S/2017/593</a> )			Un membre du Conseil (États-Unis d'Amérique)	Résolution <a href="#">2367 (2017)</a> 15-0-0

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.8004 17 juillet 2017	Rapport du Secrétaire général soumis en application de la résolution <a href="#">2299 (2016)</a> (S/2017/592) Quinzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution <a href="#">2107 (2013)</a> du Conseil de sécurité (S/2017/596)		Iraq	Représentant spécial du Secrétaire général	Trois membres du Conseil (Bolivie (État plurinational de), Ukraine, Uruguay), tous les invités	
S/PV.8112 22 novembre 2017	Seizième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution <a href="#">2107 (2013)</a> du Conseil de sécurité (S/2017/880) Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution <a href="#">2367 (2017)</a> (S/2017/881)		Iraq	Représentant spécial du Secrétaire général, major du Corps des carabiniers italiens et Chef d'équipe de la première formation au maintien de l'ordre destinée aux femmes policières à Bagdad	Trois membres du Conseil (Bolivie (État plurinational de), États-Unis d'Amérique, Uruguay), tous les invités	
S/PV.8126 8 décembre 2017		Projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique (S/2017/I013)			Un membre du Conseil (États-Unis d'Amérique)	Résolution <a href="#">2390 (2017)</a> 15-0-0

<sup>a</sup> Le Représentant spécial du Secrétaire général a participé à la séance par visioconférence depuis Bagdad.

## Questions thématiques

### 27. Opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Pendant la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu 11 séances, adopté trois résolutions et publié une déclaration de son président sur la question intitulée « Opérations de maintien de la paix des Nations Unies ». Sept de ces séances ont pris la forme d'exposés, deux étaient des débats publics et les deux autres ont été convoquées aux fins de l'adoption d'une décision<sup>294</sup>. L'un des deux débats publics s'est tenu sous la forme d'une séance de haut niveau en vue d'examiner la mise en œuvre et le suivi de la réforme des opérations de maintien de la paix des Nations

Unies ; 14 membres du Conseil étaient représentés au niveau des chefs d'État ou de gouvernement ou au niveau ministériel<sup>295</sup>. À une séance, le Conseil a entendu les exposés des commandants de la force de quatre opérations de maintien de la paix<sup>296</sup>. Conformément à la pratique établie, il a tenu, en 2016 et 2017, des dialogues annuels avec les chefs des composantes Police de plusieurs opérations de maintien de la paix<sup>297</sup>. On trouvera dans le tableau ci-après de plus amples informations sur les séances,

<sup>294</sup> Pour plus d'informations sur la forme des séances, voir la section I de la deuxième partie.

<sup>295</sup> Voir S/PV.8051.

<sup>296</sup> Voir S/PV.7947.

<sup>297</sup> Voir S/PV.7808 et S/PV.8086.